

LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU
DE
DEPÔT :
5000
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 2€. MENSUEL. N° 427 Décembre 2025



Sommaire

Editorial

NOS LUTTES CONTINUENT

- P.2** NAMUR – *JE NE LE SOUHAITE A PERSONNE*
- P.3** ANDENNE – *UNE FAMILLE UNIE ET SOLIDAIRE*
- P.4** NAMUR – *ADMINISTRATION DE BIENS*
- P.5** FEDERATION - *ALAIN, UN DES NOTRES FAIRE GRÈVE, C'EST DÉFENDRE NOTRE DÉMOCRATIE*
- P.6** FEDERATION – *NOS DROITS LES EXCLUSIONS DU CHOMAGE*
- P.7** NAMUR - *HORS CADRE – LA VIE EST PARTOUT*
- P.8** FEDERATION - *ÇA SE PASSE PETITES NOUVELLES*

En ces temps de fin d'année, nos luttes continuent. Les mesures d'exclusion du chômage approchent à grand pas. Nous vous invitons si vous avez reçu le courrier de l'Onem à consulter votre syndicat sans perdre de temps et d'en parler aussi à LST.

Le gouvernement détruit les solidarités structurelles et tente d'imposer des responsabilités de soutien familial. Pour nous, les solidarités structurelles et naturelles restent des piliers, des valeurs fondamentales qui continuent à guider nos actions. Malgré la succession des différentes réformes qui nous poussent à la division et parfois augmentent la violence, il existe toujours le droit de grève. Encore utilisé ces derniers mois. Il continue à être un moyen de pression politique. Mais la résistance prend bien des formes.

Tout au long de l'année, les militants de LST se sont exprimés au travers des différents ateliers. L'occasion de remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la construction d'une parole collective.

Il reste important d'être ensemble malgré les difficultés rencontrées.

Des militants de LST

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et partage ce journal avec celui ou celle
qui n'a pas pu apprendre à lire.

Namur

JE NE LE SOUHAITE A PERSONNE

*JOSIANE NOUS PARTAGE SON PARCOURS DE LOGEMENTS, DE DEMENAGEMENTS, DE RUE.
AUJOURD'HUI, ELLE VIT DANS UN LOGEMENT SOCIAL*

LA MAISON FAMILIALE

Je suis née à Folx-les-Caves, en 1952. Mes parents tenaient un café. J'ai 2 frères et 12 sœurs. J'ai toujours été très sportive, j'ai fait du foot. J'ai été à l'école jusqu'à mes 13 ans, puis, il a fallu arrêter pour travailler au café et dans les champs pour aider mes grands-parents. Ma grand-mère ne savait plus le faire. Je me levais tôt pour être dans la campagne, j'aimais ça. J'ai travaillé dans une institution pour personnes handicapées. Puis dans une usine où j'emballais les bonbons. Aussi dans un magasin de chocolat à Bruxelles. Je vivais toujours au café, chez mes parents. Ce que je gagnais, je le remettai à mes parents. Je ne gardais qu'une petite somme pour moi.

C'est là que j'ai vécu jusqu'à ce que je rencontre Guy, à la foire, à Namur.

DES LOGEMENTS

Avec Guy, on a d'abord vécu dans son studio. Puis, on a loué un appartement à Namur. On n'a pas pu rester longtemps, c'était insalubre. Il fallait partir de là.

LA RUE

C'est pour ça qu'on s'est retrouvés dans

Il a fallu partir. On s'est retrouvés dans la rue ! 8 ans !

la rue. On y est restés 8 ans. J'avais une grosse veste pour ne pas avoir froid. Un moment, j'ai été en chaise roulante, j'ai été opérée deux fois, à cause de la fatigue et du stress de la rue, je n'étais pas bien, je ne dormais pas.

Je ne le souhaite à personne. Heureusement, on était à deux. Mais même à deux, je ne dormais pas. On passait la nuit dans les grottes d'un parc. C'était dangereux. Ce n'était pas loin du tribunal. Une fois, ils m'ont laissée dormir sur un banc au tribunal. C'est aussi eux, et surtout Cédric de l'accueil, qui nous donnait à manger parfois. Sinon, on allait chez les sœurs boire une soupe. On se lavait à Li P'tite Buweye.

Et on mangeait nos tartines chez le curé. Parfois, on allait à l'abri de nuit. Ou on allait à l'hôtel, quand on avait un peu d'argent. Ça faisait du bien. Rester tout le temps à la rue, ce n'est pas bon.

LA MAISON D'ACCUEIL

On a pu aller dans la maison d'accueil des « Trieux ». On n'est restés que 2 mois, une connaissance venait nous chercher tôt pour faire les pelouses et l'aménagement de sa maison.

CHEZ DES CONNAISSANCES

Alors, ce monsieur nous a pris chez lui, à Bois-de-Villers. On a vécu dans son garage, on avait un divan-lit. Mais il est mort quelques mois après et on a dû partir. A nouveau.

On est retournés à la rue. Un jour, un passant nous a dit qu'on ne pouvait pas rester comme ça, il nous a emmenés près d'une personne âgée : on s'occupait d'elle et on avait le toit.



On a aussi été chez le prêtre Gillet. C'est là que j'étais le mieux, je l'aidais pour le ménage. C'était un chouette gars.

UN APPARTEMENT

Puis, on s'est retrouvés avec Guy, pendant 8 ans, à la rue Notre Dame. On était trois familles locataires dans la maison. C'est là que j'ai rencontré LST. Le 17 octobre, on faisait le café chez nous, pour tous les militants qui passaient la matinée devant le Parlement à informer les gens de ce qu'on vit, quand on est pauvre, de ce qu'on ne veut plus.

Mais tous les locataires ont dû partir de ce logement, il y avait une fuite de gaz. J'aimais mon quartier, je connaissais beaucoup de monde, je donnais des coups de main.

A NOUVEAU LA RUE

On s'est retrouvés à la rue. Heureusement, on pouvait dormir chez des voisins de temps en temps. Un ami, José, nous aidait à trouver un autre endroit.

ENFIN UN VRAI LOGEMENT

Guy a eu un gros problème de santé, il a passé deux jours à l'hôpital. C'est à ce moment-là que l'assistante sociale du Foyer Namurois m'a dit de venir en urgence... pour signer un contrat de location. Cette première nuit dans le logement social, je suis entrée dans l'appartement et j'ai dormi par terre, à même le sol. On avait à nouveau un toit ! J'étais contente de ne pas me retrouver à la rue.

Ce sont les amis de LST qui m'ont aidée à déménager. Malheureusement, Guy n'a pas pu connaître longtemps cet appartement, il est décédé peu après à l'hôpital.

Cette nuit-là, j'ai dormi par terre, à même le sol. On avait à nouveau un toit !

DES LOGEMENTS POUR TOUS

Si je pouvais, je dirais au bourgmestre et au ministre du logement, qu'il est grand temps de bouger ! Il faut trouver des appartements pour toutes les personnes qui n'en ont pas ! Pour qu'il n'y ait plus personne dans la rue. Moi, j'ai le mien, mais il reste beaucoup de personnes qui sont expulsées, et elles vont où ? Dans les rues.

Et le plus dur que j'ai vécu, c'est la rue. La rue, c'est la galère. Je ne veux plus vivre ça.

Et je ne le souhaite à personne.

Josiane Guillaume

Andenne

UNE FAMILLE UNIE ET SOLIDAIRE

SE RASSEMBLER AVEC D'AUTRES PERMET DE S'EXPRIMER



LST ET MOI

J'ai connu LST par Chantal. Ça fait plus ou moins 27 ans que je connais LST. Quand je suis venue, j'ai entendu parler les gens de leur misère. Moi je ne vais pas dire que j'étais dans la misère enfin oui et non.

Quand j'habitais la cité sociale et même avant, j'ai suivi les ateliers créatifs, la Bibliothèque de Rue le mercredi après-midi où j'ai été satisfaite de voir tous les enfants écouter lorsqu'on leur lisait des livres.

Ce que j'ai bien aimé dans les activités avec LST, c'est l'atelier Picasso où j'ai appris comment dessiner avec Marc. On avait reproduit des œuvres de Picasso.

Ensuite, je suis venue vivre dans une cité un peu plus au centre et là, j'ai eu plein de problèmes de santé. J'ai fait plusieurs AVC entre 2023 et 2024. Je n'ai plus su participer comme je le voulais.

J'ai suivi les ateliers créatifs, la Bibliothèque de Rue le mercredi après-midi où j'ai été satisfaite de voir tous les enfants écouter lorsqu'on leur lisait des livres.

Je venais régulièrement aux permanences et je suivais aussi les Caves. Ce qui m'a le plus frappée, c'est les Caves pour échanger sur les misères qu'on vit comme d'être pauvre, de se retrouver à la rue...

Pour moi, LST m'a beaucoup aidée lors de ma dépression car j'avais des idées noires. Je voulais en finir mais j'ai été soutenue. Je me souviens de la travailleuse sociale qui m'a retrouvée au bord de la Meuse...

Le jeudi après-midi, j'allais aussi à l'atelier famille où des familles qui ont vécu les mêmes situations de placement se rassemblent et partagent leur vécu. Là, on parle beaucoup d'enfants placés pour raison de pauvreté et du maintien du lien.

LST C'EST SOLIDARITE

On doit se mettre ensemble pour défendre nos droits.

Pour moi, dans Lutttes Solidarités Travail, le mot le plus important est le mot « solidarité » qui fait le plus sens.

Quand on est seul, c'est une catastrophe. Quand on écoute toutes les personnes qui sont malheureuses, les voir dans la joie ce n'est pas évident.

Je voudrais qu'elles soient dans la joie. Mais ça, ce n'est pas possible car avec le nouveau gouvernement, c'est la catastrophe.

Pour moi, ce qui est important dans le Mouvement, c'est qu'on écoute toutes les personnes.

Militer pour moi, c'est pouvoir s'exprimer sur ce qu'on vit, apprendre nos droits, faire valoir et défendre nos droits.

On doit se mettre ensemble pour défendre nos droits. C'est qu'on

Militer pour moi, c'est pouvoir s'exprimer sur ce qu'on vit, apprendre nos droits, faire valoir et défendre nos droits.

puisse aider les autres et leur expliquer ce qu'ils peuvent faire, faire valoir leurs droits.

ET MAINTENANT

Avec le nouveau gouvernement, j'ai l'impression qu'il n'y a plus rien à faire. Mais je suis d'accord de dire que c'est important qu'à LST on continue de se mobiliser, se rassembler parce qu'on n'est pas d'accord avec les mesures du gouvernement.

Aujourd'hui, Je m'en sors quand même bien financièrement mais je soutiens les personnes qui sont dans la misère.

Si je devais donner une cote à LST, je donnerai 10 sur 10 car les personnes avec qui on est en contact nous redonnent confiance. On se sent reconnu. On se sent être humain.

J'ai été contente de vous voir. Cela me fait plaisir. Un très grand plaisir. Je vais essayer de retourner aux Caves.



B. une militante



ADMINISTRATION DE BIENS

À L'INTER JOURNAL, UNE SITUATION D'ADMINISTRATION DE BIENS EVOQUEE
A FAIT ECHOS CHEZ PLUSIEURS MILITANTS

A LST, nous avons relevé quelques réflexions de militants qui ont, ou qui ont eu, un administrateur de biens. Même si cela peut être très difficile d'être sous administration de biens, elle est parfois nécessaire. Certaines situations font qu'on n'a malheureusement pas le choix. Même si l'on trouve que l'on ne garde pas la maîtrise de ses biens.

Parler de l'administration de bien, c'est quelque chose qui me chamboule. Émotionnellement, c'est difficile de vous dire ce que je ressens.

Même si je m'en suis sortie, je vois tellement de personnes autour de moi qui sont sous administration de bien. C'est atroce ce que les gens racontent, c'est atroce ce que les gens vivent. Si j'en suis sortie depuis environ trois ans, ça me poursuit toujours, c'est pire qu'un casier judiciaire.

Pascale

Je n'ai jamais eu un bon contact avec les gens qui ont géré mon argent. Je me sens dépossédé de mes biens et de mes droits.

M.



C'est assez mal géré. Le nombre de militants qui utilisent encore des cartes prépayées alors qu'il y a des abonnements pas trop chers. Les administrateurs te donnent 10€/semaine pour le lavoir alors que sur un an, il y a moyen d'avoir une petite machine à laver pas trop chère. L'impossibilité des militants d'investir pour payer moins cher.

HIER COMME AUJOURD'HUI

DEPUIS QUELQUES MOIS, PATRICIA ET CATHERINE RELISENT NOS ANCIENS NUMEROS DE « LA MAIN DANS LA MAIN » ET NOUS LES PARTAGE. CE MOIS-CI, CE SONT DES EXTRAITS D'UN ARTICLE DE 2021

SUR L'ADMINISTRATION DE BIENS :

« MA VIE COMMENCE MAINTENANT : UN CHEMIN POUR REDEVENIR RESPONSABLE

DE L'AIDE ?

« (...) Une AS du CPAS est venue. Pour m'aider, disait-elle. Je pensais qu'elle allait m'aider pour la plainte et pour récupérer mes affaires restées chez « mon compagnon ». Mais il n'en est rien, l'AS m'a « aidée » à remplir des papiers, me mettre en ordre, me faire participer à des ateliers. (...)

L'AS m'a présenté un document pré-rempli, que je signe sans lire. Ce n'est que lorsque je me suis retrouvée devant le juge que je comprends ce qu'impliquait le papier signé. J'étais sous administrateur de biens (ADB). Là, j'ai senti mon monde s'écrouler. Sur le papier, la demande était faite en mon nom, comme si c'était volontaire. Je demande de l'aide pour violence conjugale et c'est moi qui me retrouve devant la justice, comme « coupable » de ne pas savoir gérer mes biens. (...)

EN SORTIR A TOUT PRIX

L'administration de biens a duré 5 ans, j'ai perdu 5 ans de ma vie, 5 ans pendant lesquels je n'ai pas pu porter plainte, ni faire des démarches pour

récupérer mes affaires. (...) 5 ans où on décidait pour moi, je n'avais pas le choix.

Sortir d'administration de biens, pour redevenir responsable est un combat qui demande beaucoup d'énergie, de courage, de persévérance et –pour comble- a un certain coût financier. Tout cela en plus des appels à l'aide restés vains, c'est comme hurler dans le vide. Lorsque je suis allée devant le juge pour demander l'arrêt de l'ADB, je n'ai pas été écoutée. (...) J'ai dû prendre un avocat, payer de ma poche, pour que ma parole soit prise en compte. L'avocat n'a rien dit de plus que ce que j'ai dit au juge, mais parce que c'est un avocat, on le croit. Mais ma détermination, ma volonté de reprendre ma vie en main m'a permis de tenir bon et d'aller jusqu'au bout. Pour moi, l'ADB n'est pas un outil pour aider les gens qui n'ont rien, elle les enfonce. Car pour son travail, l'ADB prélève une partie (3%) des revenus de l'administré. Alors qu'on n'a déjà pas grand-chose !!! (...) Je ne peux pas dire que l'ADB est une protection. Pour moi, c'est une extorsion de ceux qui



ont des difficultés, c'est une production d'injustice. Certaines factures n'étaient plus payées depuis le mois de juin alors que l'ADB s'est terminé en décembre. J'ai pris la responsabilité de payer de ma poche, les factures qui n'étaient pas payées par l'ADB. Cela a dû jouer en ma faveur pour lever l'ADB. (...)

MA VIE MES CHOIX

Aujourd'hui, je me sens libérée, je respire, je me redécouvre, je fais l'expérience de la vie en totale autonomie après 50 ans. Enfin je me sens responsable de mes choix et je ne dois plus rendre de compte qu'à moi-même. (...)

Une militante

Andenne

ALAIN, UN DES NÔTRES

UN MILITANT TIRE SA REVERENCE



Alain JEUKENS, un militant de longue date du Mouvement LST Andenne nous a quittés ce 25 octobre 2025.

« J'ai connu LST quand c'était à Andenelle. A cette époque-là, j'ai aussi connu Micheline, Yvan, Joseph et Marie-Louise. On est les vieux nous autres. Ensuite, je me suis mis dans le Conseil d'Administration et puis dans l'Assemblée Générale (AG) de l'asbl et j'y suis toujours. »

Alain s'est investi dans les activités et actions de LST. Il y a quelques années, il a fait partie de l'équipe journal pour rédiger des articles avec les familles.

En 1992-1994, il a participé au rapport général sur la pauvreté (RGP). Il en avait des souvenirs et anecdotes. Il avait le sens de l'humour pour raconter sa rencontre avec le Premier Ministre Dehaene et sa petite Toyota rouge devant le 16 Rue de la Loi à Bruxelles ! Il a aussi aidé au quotidien : dans les travaux, conduire le minibus. Il faisait les trajets pour les ateliers.

« La militance, ça m'a aussi permis de travailler avec des gens qui viennent de tous pays lors du camp chantier. »

Il a aussi eu tout un parcours pour rechercher du travail et faire un CV. Ces dernières années, avec une santé fragilisée, il était ouvrier dans une ETA. Et dans de nombreuses occasions, il prenait la défense des travailleurs d'ETA lorsqu'ils étaient méprisés. Lors de nos différentes actions, sorties ou expositions, Alain aimait prendre la caméra en mains et filmer pour garder une trace.

Voici ce qu'Alain disait dans La Main Dans La Main de novembre 2023 :

« CE QUE J'AI ENVIE DE DIRE : Il faut continuer le journal, continuer de se rassembler, de partager et d'écrire ce que l'on vit pour construire une parole. Ça c'est primordial ! Il faut que les gens connaissent aussi le Mouvement et voient ce qu'on y fait. Et inviter d'autres à nous rejoindre et que les plus jeunes prennent la relève. »

Un des nôtres, un de plus, parti rejoindre ceux qui nous ont quittés.

Les militants

FAIRE GREVE, C'EST DEFENDRE NOTRE DEMOCRATIE

CET AUTOMNE 2025, LE MOIS DE NOVEMBRE A ÉTÉ CHAUD

Lorsque vous lirez ces lignes, les actions contre les mesures du gouvernement Arizona prévues en novembre seront passées. Un budget fédéral a été confectionné et approuvé par le Gouvernement Arizona la nuit du premier jour des grèves prévues les 24-25-26 novembre. Une manœuvre pour en diminuer la portée. Trois journées de grève en Front commun syndical et interprofessionnelles. Elles s'ajoutent aux actions des enseignants. Les syndicats du rail ont déposé un préavis de grève de trois jours, à partir du 23 novembre à 22h jusqu'au 26. Ces journées de grève portent sur des revendications que nous partageons depuis de nombreuses années. Par exemple : contre les dérégulations en matière de protections sociales et du travail, contre le démantèlement de la sécurité sociale, mais aussi, pour faire contribuer plus justement au financement public, les revenus tirés des patrimoines colossaux que certains détiennent.

Stop aux emplois qui ne cotisent pas/plus à la sécurité sociale, **stop aux diverses formes de travail forcé** qui se développent depuis de nombreuses années dans le cadre de multiples « activations » imposées aux allocataires sociaux.

Des « activations » ? Pas seulement.

Plutôt du « travail en noir » légalisé et imposé, qui se déroule

dans des activités économiques en dehors des règles minimales qu'exige un véritable contrat d'emploi.

Notre site et notre journal regorgent d'une multitude d'informations sur ces sujets. Concernant précisément les mesures Arizona, on vous recommande de lire et télécharger notre publication de ce 17 octobre 2025, sur la maltraitance institutionnelle.¹

Nous démontons la mécanique néolibérale qui est à l'œuvre chez nous depuis les années quatre-vingts. L'Arizona déstabilise les fondements de nos démocraties avec des mesures violentes, génératrices d'inégalités et de misères. C'est à cela que nous résistons collectivement.

Comme à d'autres périodes, ces journées de grèves **sont hautement politiques**. L'histoire nous apprend aussi, que la « grève » est un moyen essentiel qui a permis des avancées remarquables en matière de dignité humaine, de justice, d'égalité des droits, de citoyenneté, de luttes contre les oppressions, etc.

Faire grève aujourd'hui, c'est aussi défendre les fondements de notre démocratie qui sont menacés par de nombreuses décisions prises actuellement, dont certaines dépassent largement les aspects économiques et sociaux pour atteindre d'autres droits fondamentaux comme le droit d'association par exemple.

Luc Lefèbvre

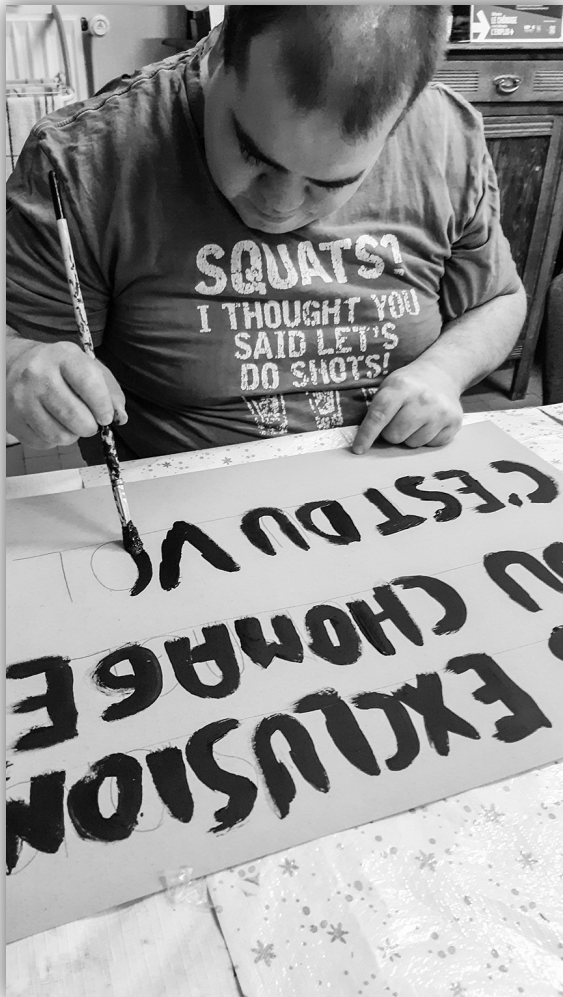
¹ https://www.mouvement-lst.org/documents/2025/Lst-Maltraitance_institutionnelle_17.10.2025.pdf

LES EXCLUSIONS DU CHOMAGE

UNE FOIS EXCLU DU CHOMAGE : QUE FAIRE ?

La réforme du chômage décidée par le gouvernement fédéral va entraîner les premières exclusions dès le 1^{er} janvier 2026.

Quelles sont les premières démarches à faire ?



CONTACTER SON SYNDICAT

Il faut se présenter au plus tôt à son syndicat ou la caisse de paiement des allocations de chômage du syndicat.

Ces organismes sont conscients des vagues d'exclusion qui commencent, et se préparent à réagir et donner suite aux interpellations des chômeurs qui viennent de se faire exclure.

Les chômeurs qui dépendent de la Capac risquent de ne pas recevoir le même accueil que dans les grands syndicats qui ont la volonté de ne pas laisser tomber leurs affiliés, mais de les accompagner dans les démarches et les recours à entreprendre.

INTRODUIRE UN RECOURS AU TRIBUNAL

Il est essentiel d'introduire un recours devant le Tribunal du travail contre la décision d'exclusion prise par l'ONEm.

Le syndicat pourra effectuer les démarches lui-même, ou invitera à contacter un avocat. A priori, les personnes exclues du chômage se retrouveront dans une situation financière qui leur donnera droit à l'aide légale. Il faut se renseigner auprès de la Maison de justice pour la désignation gratuite d'un avocat (à Namur : 6 bd Ernest Mélot).

Attention : le délai de recours est de 3 mois à partir de la date du courrier qui notifie la décision de l'ONEm. Le Tribunal compétent est celui du lieu de son domicile ou du lieu de l'endroit où on habite concrètement.

EN PARALLELE : ALLER AU CPAS

Le recours au Tribunal contre la décision de l'ONEm prendra du temps. En temps ordinaire, ce type de procédure peut prendre jusqu'à 6 mois. La procédure pourrait cependant être bien plus longue, parce qu'il est très probable que le Tribunal décidera de patienter dans l'attente des suites de la procédure en annulation qui a été introduite en octobre 2025 devant la Cour constitutionnelle contre la loi du 18 juillet 2025 instaurant ces exclusions (nous y reviendrons).

En parallèle, pour ne pas rester sans revenus, il faut introduire une demande au CPAS.

Bien sûr, le CPAS décidera de l'octroi ou non du revenu d'intégration ou d'une aide sociale financière en fonction de ses propres critères d'analyse prévus dans sa propre loi.

Les conditions d'octroi de l'aide du CPAS ne sont pas les mêmes que pour les allocations de chômage. Le CPAS procédera à une nouvelle analyse de la

situation : la composition du ménage, les autres revenus du ménage, le budget, les besoins personnels particuliers (soins de santé élevés ou situation d'endettement par exemple).

Le CPAS réalisera sans doute aussi une visite à domicile pour mieux se rendre compte de la situation concrète.

Le CPAS dispose d'un délai de 1 mois pour prendre sa décision. En cas de décision négative, il faudra à nouveau introduire un recours auprès du Tribunal du travail. Le délai de recours est le même : 3 mois à dater de la lettre qui notifie la décision du CPAS.

Ici aussi, il faudra se faire aider par le syndicat ou un avocat, pour introduire correctement le recours, éventuellement pour demander au Tribunal de condamner provisoirement le CPAS à accorder une aide financière en attendant l'issue du recours préalablement introduit contre la décision d'exclusion de l'ONEm.

GARDER TRACE DES DEMARCHES

Pour constituer le dossier de preuves nécessaire pour le Tribunal, il est essentiel de garder tous les documents, courriers et décisions reçues, y compris les enveloppes qui contiennent la décision d'exclusion de l'ONEm et la décision de refus d'aide du CPAS.

Il est aussi important de garder la trace des démarches réalisées : noter dans un carnet à quelle date on a contacté quel organisme (ONEm, Forem, syndicat, CPAS, avocat), et noter les informations qu'on a reçues à l'occasion des contacts téléphoniques ou des visites sur place.

Les procédures administratives sont compliquées : il faut garder des notes écrites après chaque rendez-vous ou contact téléphonique pour garder des souvenirs corrects.

À suivre

Philippe Versailles

**EN CETTE FIN D'ANNEE,
RESTONS SOLIDAIRES ET COMBATIFS**

Hors cadre

LA VIE EST PARTOUT

DECOUVERTE DES PHOTOGRAPHIES DE L'ARTISTE VIVIAN MAIER.

UNE ARTISTE QUI A CONSACRE SA VIE A LA PHOTO ET AUX AUTRES.

PAR SES PHOTOS, ELLE NOUS FAIT VOIR DES CHOSES QUI PEUVENT PARAÎTRE BANALES ET OU TOUT EST BEAU



Dans ses photos, j'ai été frappé par l'expression des visages. Et aussi par les photos d'enfants pauvres dans les rues. Alors dans mon travail, j'ai choisi d'aller faire de la photo en rue et de chercher à montrer les expressions des visages. Puis en pixélisant mes photos, j'ai voulu montrer que nos identités sont gommées.

Pierre

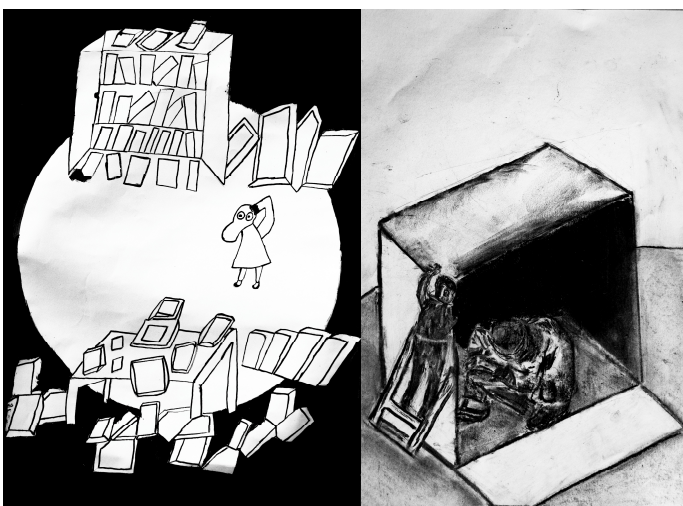


Dans l'exposition, il y avait une photo d'un vieux monsieur très pauvre. Il me faisait peur. Mais je l'ai apprivoisé et je l'ai mis dans mon dessin avec deux enfants autour de lui dans la rue. Je suis contente de mon travail.

Marie-Christine

Une photo d'une petite fille triste m'a marquée dans l'exposition. J'avais l'impression qu'elle me regardait. J'ai fait un travail au crayon noir sur les regards.

Valérie



Comme je vois souvent des sans-abri, je me suis inspirée de cette photo de l'homme replié sur lui-même par terre. Ça m'a touchée.

Je l'ai dessiné au fusain et j'ai ajouté l'enfant qui le découvre.

Francine

J'ai travaillé à partir de la photo du vieux monsieur qui faisait peur à plusieurs d'entre nous.

Dans mon travail, j'ai mis des lunettes pour qu'on change notre regard sur ce monsieur.

Régine

J'ai été attirée par une photo d'un amoncellement de caisses, de déchets.

A l'encre de chine, j'ai dessiné une assistante sociale perdue au milieu d'un amoncellement de dossiers.

Patricia



16 DECEMBRE 2025 : PRESENTATION DU RAPPORT BISANNUEL 2024-2025

Depuis la publication du Rapport Général sur la Pauvreté en 1994, nous participons chaque année aux concertations organisées à Bruxelles par le Service de lutte contre la pauvreté

De nombreuses thématiques ont déjà été abordées : la protection sociale, le maintien du lien entre les enfants placés et leurs parents, le rôle des services publics dans la lutte contre la pauvreté, citoyenneté et pauvreté, la durabilité, etc.

Ces concertations font tous les 2 ans l'objet d'un rapport qui est communiqué aux pouvoirs publics

Pour le 13ème rapport bisannuel 2024-25, le Service de lutte contre la pauvreté a répondu à la proposition des associations partenaires de travailler la thématique : **"Les services publics ».** Ce que nous attendons des services publics en 2025/2026.

Afin de construire ce rapport, nous nous rencontrons lors de concertations avec d'autres associations et professionnels. Participer à ces rencontres permet à une délégation de porter une parole au départ de nos situations de vie, apporter du contenu aux débats et veiller à ce que le rapport final reflète bien nos préoccupations. Après un long travail et un rythme très soutenu, des rencontres de préparation en équipe de militants, et de participation en délégation de plusieurs personnes, le 13ème rapport bisannuel sort le 16 décembre 2025.

NOUS SOUTENIR



Depuis sa création en 1981, le journal « **LA MAIN DANS LA MAIN** » permet de diffuser la parole des plus pauvres à travers des témoignages, des articles sur certaines thématiques, sur l'accès aux droits, ici et ailleurs...

C'est un moyen d'information, un moyen d'expression d'une parole tant individuelle que collective, un moyen de prise de conscience critique, une incitation au partage, à la solidarité. A un changement de société.

S'ABONNER au journal permet de soutenir sa publication, sa diffusion et de pouvoir le faire connaître à d'autres qui pourront nous rejoindre.

SOUTENIR le journal, c'est aussi soutenir l'engagement, la militance et tous les combats portés à LST.

L'abonnement est fixé à 20 euros/an sur le compte de la Fédération LST :

IBAN BE 670013 3858 9387

25 euros ou plus permettent d'offrir un abonnement à une famille qui a peu de moyens.

MERCI A TOUTES ET TOUS POUR VOTRE SOUTIEN !

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro

D'Andenne, de Condroz-Famenne-Ardenne, de Namur, du Hainaut : Andrée, Bernadette, Catherine, Cécile, Francine, Isabelle, Josiane, Luc, Marie-Christine, Martin, Myriam, Pascale, Patricia, Perry, Pierre, Philippe, Régine, Sandra, Valérie

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl
Tél. : 0486/33 36 17
Doyon, 13 – 5370 Flostoy
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

DANS LE HAINAUT :

LST Hainaut
Tél : 0486/33 43 59
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387

A TUBIZE

C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65
tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T asbl- Tél. : 081/22 15 12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.MOUEMENT-LST.ORG
federation@mouvement-lst.org



ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 20 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl
27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN
BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas
Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 732.500 (LST) ou projet n° 732.501 (LST Andenne).



AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles
(Ministère de la Culture) et de la (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !

LMDLM@MOUEMENT-LST.ORG